

La grande boucle depuis le Lac du Val Joly (VTT)



Trace n° 50237572

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

En continuité du circuit du « clocher penché », cet itinéraire vous emmène encore plus au Nord, vers les petits villages du Solrézis. Périple demandant beaucoup de détermination même si le retour plus facile s'effectue en grande partie par la Voie Verte de l'avesnois, cet axe est réservé aux déplacements doux et fait partie d'un vaste réseau de circuits dédiés au vélo. Vous êtes sur l'EuroVélo 3 dite Scandibérique qui rejoint Trondheim, en Norvège, à Saint Jacques de Compostelle, en Espagne.

Durée	5h	Difficulté	Difficile
Distance	46,81 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	369 m	Activité	VTT
Dénivelé négatif	363 m	Commune	Eppe-Sauvage (59132)
Point haut	242 m	Région	Avesnois
Point bas	158 m		



Description

Garez-vous sur les parkings de la station nautique de Val Joly.

(D/A) Avec le bâtiment dans le dos, partez à droite vers le lac, en passant sous le mini-golf. Dirigez-vous ensuite vers la droite pour longer les berges du lac vers les pédalos, en contournant le cœur de station et son complexe nautique (piscine), pour arriver à une bifurcation.

(1) Quittez le bord du lac, pour remonter à gauche, et rejoignez le bois, pour déboucher à l'angle du club équestre. Sur la voirie, quittez la station par la droite et arrivez à la départementale.

(2) Traversez prudemment et poursuivez en face (Chemin de Nostrimont) en gardant bien votre droite car les automobilistes circulent en sens unique, face à vous. À l'extrémité, partez à gauche (D83, Route du Touvent) et arriver à la frontière à Sivry.

(3) Partez à droite vers le camping et longez celui-ci en le laissant à gauche, sous le couvert forestier. **Attention** à la barre anti-franchissement pour les deux roues motorisées. Laissez un premier carrefour avec un espace pique-nique et poursuivez en face, en orée. **Attention**, ce passage peut être boueux après les pluies. Continuer jusqu'au bitume (Rue de la Loripette).

(4) Suivez-la et laissez une première route à droite et, dans le virage à gauche, poursuivez tout droit par une petite route de campagne en cul-de-sac, Rue de la Liporette. À l'extrémité, face à une construction, virez à droite sur un chemin forestier qui longe et surplombe le ruisseau frontalier d'Orbaye. Franchissez le ruisseau par la passerelle étroite.

(5) Remontez sur le versant français le Chemin Passée des Paucottes - sorcières-. À l'extrémité, à l'oratoire en pierre bleue, virez à droite (D83, Route d'Orbaye) et remontez jusqu'à Clairfayts et son église. Au carrefour, partez à gauche sur la Rue Haute, D104. Passez l'église et traversez la bourgade jusqu'au troisième carrefour, Rue de Mons. Elle est située avant la sortie du bourg et après un arrêt de bus devant les maisons.

(6) La suivre à droite. Celle-ci se poursuit sur un chemin de terre qui effectue un crochet droit et gauche puis débouche sur une route (Rue du Bosquet). Empruntez la à gauche, passez le hameau du Bosquet toujours tout droit et arrivez à un chemin à droite, à l'angle d'une propriété.

(7) Quittez la route et partez à droite le long du mur d'enceinte (Chemin de terre d'Epiny). **"Attention**, le chemin descend et remonte de manière assez abrupte au-dessus du ruisseau du Riamé." Au sommet, partez à gauche (Chemin de campagne du Moulin à Vent) puis prologez sur un chemin carrossable jusqu'au cloché penché de Solre-le-Château.

(8) Au carrefour à quatre directions, près de l'oratoire en pierre, virez à droite (Rue du Quartier) et à l'extrémité, partez à gauche (D962, Rue de

Points de passages

- D/A Maison des cycles, station touristique du Val Joly - Lac du Val Joly (Eppe-Sauvage)**
| N 50.121803° / E 4.12241° - alt. 179 m - km 0
- 1 Bifurcation**
| N 50.119851° / E 4.146955° - alt. 187 m - km 2.67
- 2 D133 bis**
| N 50.121836° / E 4.141937° - alt. 225 m - km 3.34
- 3 Frontière**
| N 50.12877° / E 4.143999° - alt. 226 m - km 4.27
- 4 Rue de la Loripette**
| N 50.135772° / E 4.146113° - alt. 240 m - km 5.26
- 5 Passerelle et ruisseau**
| N 50.147536° / E 4.136332° - alt. 207 m - km 7.07
- 6 Rue de Mons**
| N 50.154581° / E 4.112972° - alt. 233 m - km 9.48
- 7 Propriété**
| N 50.164897° / E 4.105756° - alt. 222 m - km 11
- 8 Clocher penché de Solre-le-Château**
| N 50.17166° / E 4.098561° - alt. 207 m - km 12.41
- 9 Intersection**
| N 50.174869° / E 4.093364° - alt. 190 m - km 13.17
- 10 Chemin de terre des Ecrevisses**
| N 50.179578° / E 4.101318° - alt. 188 m - km 14.03
- 11 Départementale**
| N 50.18204° / E 4.116105° - alt. 200 m - km 15.62

Beaumont), vers le centre de Solre-le-Château. Allez jusqu'au n°23.

(9) Virez à droite, Petite Rue, Traversez la Rue Nationale et poursuivez en face (Rue Marlière). Au rond-point, partez en face puis de suite à droite (Chemin de terre de la Cabuterie) et arrivez à un croisement à quatre directions.

(10) Poursuivez en face (Chemin de terre des Écrevisses). À l'extrémité, laissez la D962 sur votre droite et poursuivez à gauche sur le chemin de terre qui fait un crochet autour du Ruisseau de l'Écrevisse et revient sous les bosquets à la D962.

(11) Traversez et poursuivez en face, sur le C6, direction Beurieux. À l'angle d'une maison, au panneau d'agglomération de Beurieux, partez à gauche sur le chemin en gravillons. Au croisement, poursuivez en face, légèrement à droite, jusqu'à retrouver la route. Empruntez-la en partant à gauche, passez le panneau communal d'Hestrud et arrivez à la patte d'oie suivante.

(12) Empruntez à gauche le chemin caillouteux, traversez la route **avec prudence** (D962) et descendez en face. À l'intersection, partez à gauche et arriver face à une propriété privée.

(13) Le chemin vire à droite avec une vue sur la plaine agricole, toujours en orée. À l'extrémité, partez à gauche dans la forêt sur la petite route revêtue qui sinue à couvert. Continuez sur cette même route jusqu'à être à nouveau à découvert.

(14) Quittez la route dans un virage (poteau électrique) pour un crochet à droite puis à gauche sur un chemin de terre entre les cultures en direction de Bérelles. Aux maisons, partez à droite jusqu'au bout de la Rue du Mazy et allez à gauche (D80, Rue de Cousolre), jusqu'à l'église.

(15) Filez à gauche puis à droite sur la D80, direction Solrinnes. Dans le virage gauche, quittez la route et allez tout droit sur un chemin réservé aux engins agricoles et riverains. Le chemin part en direction du Nord-Ouest, restez à gauche à la fourche pour arriver à un carrefour dans un petit bois.

(16) Virez deux fois à gauche et entamez la descente sur le chemin du retour, en suivant la lisière puis entre les champs, sur un chemin enherbé avec des ornieres qui peuvent être cachées. À la route, à l'oratoire en pierre, partez à droite, entrez dans Solrinnes et arrivez au Stop.

(17) Poursuivez votre descente sur la D80, direction Dimechaux, passez le pont sur la Solre et dans la montée, quittez la D80 pour le 1^{er} chemin de terre qui part à gauche, Chemin Vendray. Celui-ci traverse un bois, restez dans l'axe principal, montez et admirez la vue sur la plaine. Aboutir à la D27.

(18) **Traversez prudemment** et poursuivez en face, direction Dimont. À la route transversale, dans lieu-dit des Offies, partez à gauche vers Lez-Fontaine et à la patte d'oie qui suit, prenez à droite. Longez la Chapelle Saint-Jean et poursuivez sur le chemin de terre en contre-bas en passant une ancienne fontaine. Au croisement suivant, arrivez à la Voie Verte de l'Avesnois.

(19) Empruntez-la en partant à gauche. **Attention** aux différents croisements avec les voies routières, vous passerez ainsi au large de Solre-le-Château. Coupez 4 routes et arrivez à une bifurcation avec le n°39 à main droite.

(20) Traversez **avec prudence** (D962) et continuez en face, sur la Voie Verte. Traversez une forêt et arrivez à l'entrée de Liessies.

(21) Quittez la Voie Verte et empruntez à gauche la D133 pour rejoindre le cœur de village. À l'extrémité, partez à gauche sur la D963 (Rue du Maréchal Foch), direction Val Joly. Juste avant l'église, poursuivez à gauche, Rue Roger Salengro et passez le pont sur l'Helpe Majeure.

(22) Continuez et empruntez la première à droite (Rue de l'Helpe). Continuez à gauche au niveau du moulin et de son pont (Rue des Beaux Monts), puis à gauche à la patte d'oie au niveau du n°19. Filez ensuite tout droit sur la rue qui remonte ainsi jusqu'à un croisement à quatre directions (Route du Val Joly, D133). **Traversez prudemment** et poursuivez en face encore par la Rue des Beaux Monts jusqu'à une fourche en Y et un oratoire en pierre bleue.

(23) Partez à gauche, Chemin des Wattinettes. À l'extrémité, poursuivez dans cet axe et rentrez dans le bois. Laissez un premier chemin à gauche et à la barrière, **entrez dans une partie privée, respectez les chemins**, partez à droite et montez tout de suite à gauche sur le tracé du Renard par un large chemin. Au bout de la ligne droite, le chemin vire et redescend à droite,

● 12 Patte d'oie

N 50.190887° / E 4.139732° - alt. 232 m - km 18.25

● 13 Propriété privée

N 50.195084° / E 4.131161° - alt. 214 m - km 19.1

● 14 Sortie du bois

N 50.211983° / E 4.10483° - alt. 208 m - km 22.2

● 15 Eglise de Bérelles

N 50.215591° / E 4.097557° - alt. 196 m - km 23.4

● 16 Carrefour dans un bois

N 50.220133° / E 4.082204° - alt. 227 m - km 24.85

● 17 Solrinnes, Stop, Grand Rue - Solre (rivière) - Affluent de la Sambre

N 50.205944° / E 4.072378° - alt. 180 m - km 26.67

● 18 D27

N 50.186557° / E 4.053637° - alt. 206 m - km 29.52

● 19 Voie verte

N 50.179177° / E 4.05161° - alt. 189 m - km 30.64

● 20 D962

N 50.172493° / E 4.079131° - alt. 199 m - km 33.21

● 21 Rue Clémenceau - Église Saint-Lambert (Liessies)

N 50.114169° / E 4.072653° - alt. 180 m - km 40.05

● 22 - Helpe Majeure (rivière) - Belgique - Affluent de la Sambre

N 50.119309° / E 4.078527° - alt. 165 m - km 41.33

● 23 Oratoire, Chemin des Wattinettes

N 50.124888° / E 4.08446° - alt. 193 m - km 42.18

● 24 Blockhaus

N 50.132936° / E 4.097078° - alt. 202 m - km 43.68

● 25 Ferme

N 50.12717° / E 4.107763° - alt. 217 m - km 45.01

● D/A Maison des cycles, station touristique du Val Joly

N 50.121803° / E 4.12241° - alt. 179 m - km 46.81

attention par temps humide. Vous longez un ancien blockhaus.

(24) Dépassez-le, sortez du bois et de sa partie privée, par un chemin de pierres. À la route, Rue des Beumont, poursuivez en face le long des champs de bocage. Virez à gauche sur le premier chemin de terre et débouchez sur une route.

(25) Partez à gauche (Rue Camberlin) et longez les bâtiments de la ferme à main droite et prolongez sur un chemin qui descend et longe l'arrière du camping du Val Joly, passez sous une passerelle et le chemin débouche face à un petit plan d'eau. Partez à droite, rejoignez un croisement. **Traversez prudemment** (Route du Val Joly, D133) et empruntez la piste cyclable à gauche. Passez la Maison des Sports Nautiques, empruntez la passerelle et rejoignez la Maison des Cycles. **Soyez courtois, merci d'adapter votre vitesse avec celle des piétons** dont vous partagez le tracé (D/A).

Informations pratiques

A proximité

(D/A) Lac du Val Joly.

Oratoires et église sur le parcours.

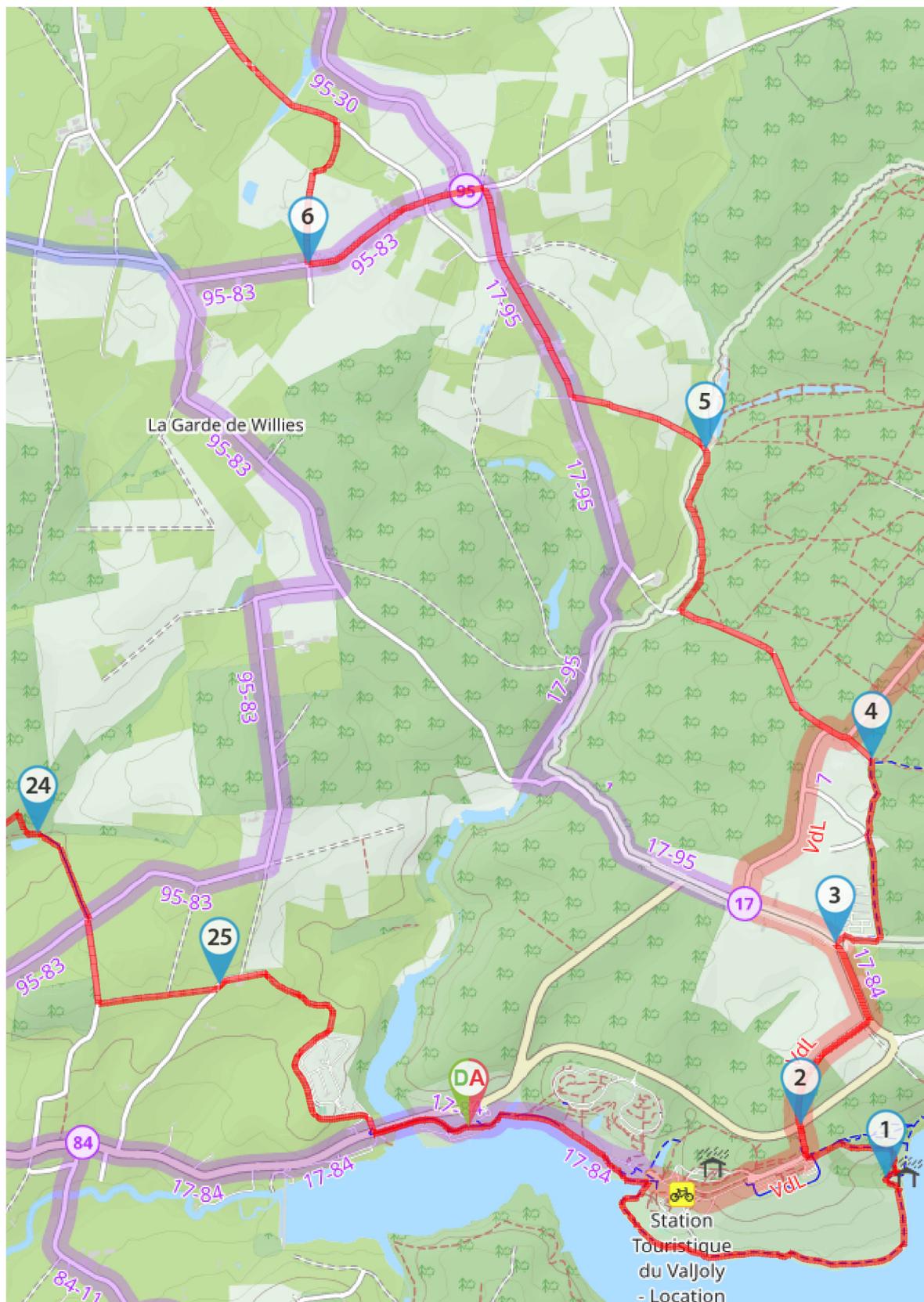
(9) Solre-le-Château.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-grande-boucle-depuis-le-lac-du-val-jo/>

En savoir plus :

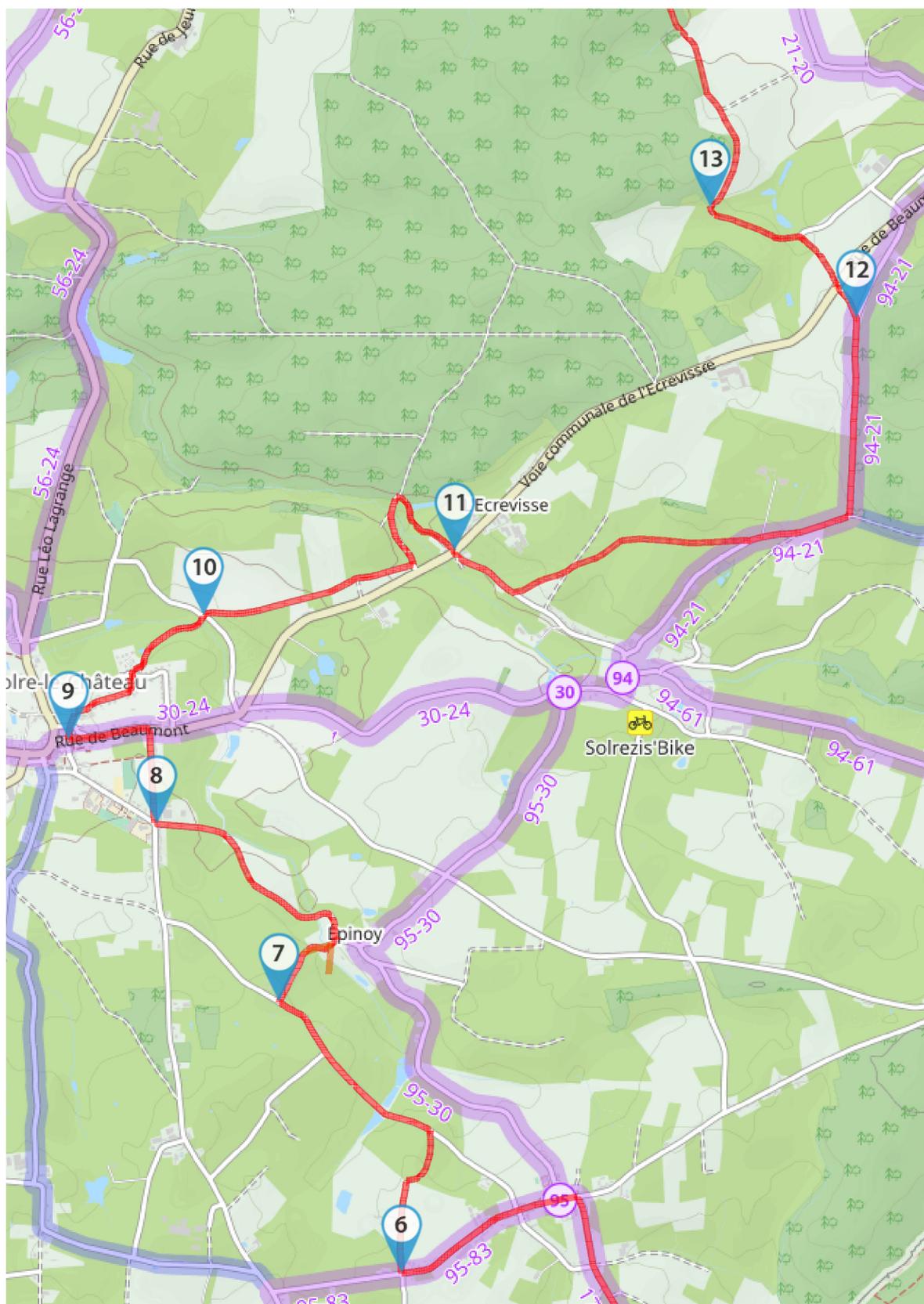
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

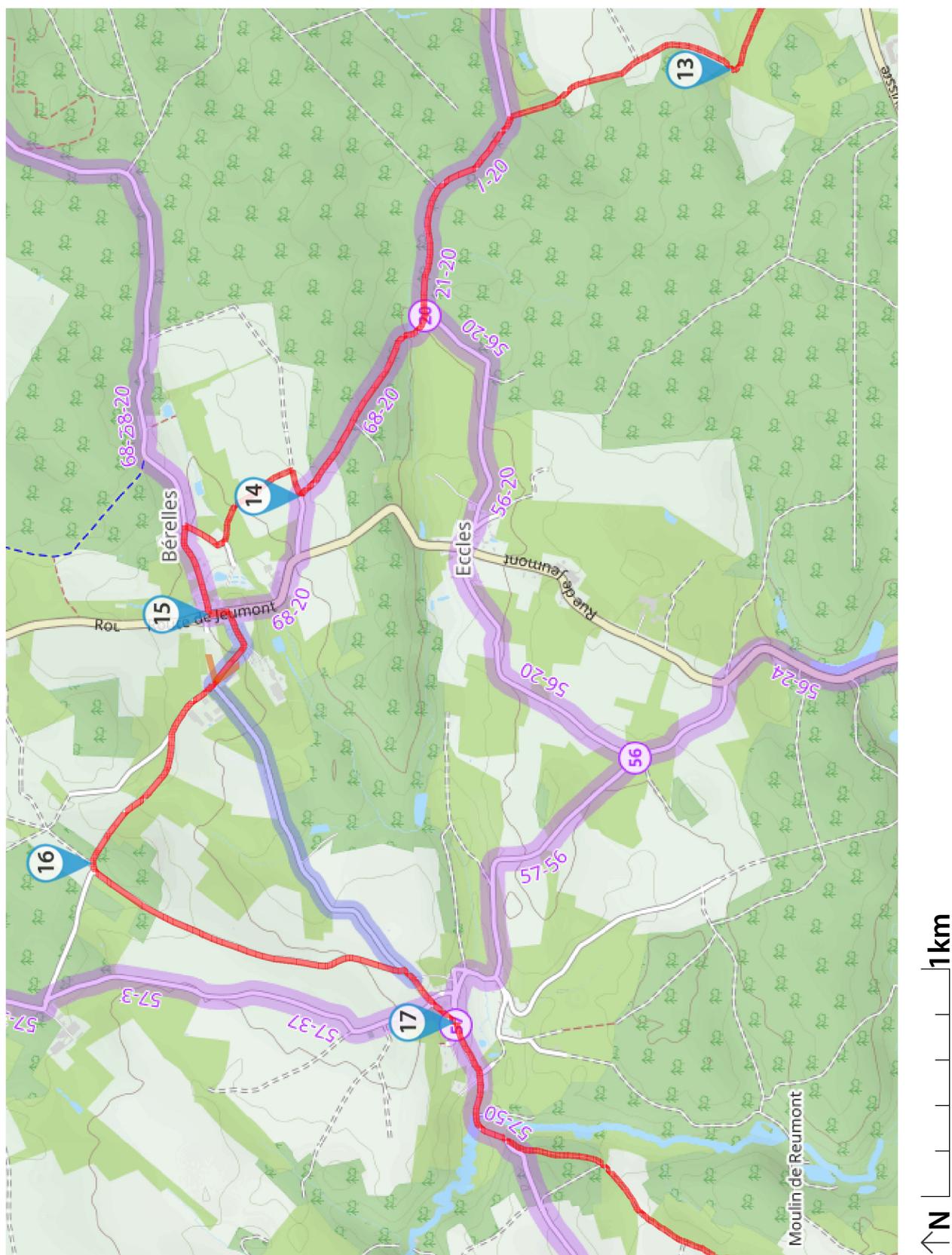
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N | 1km

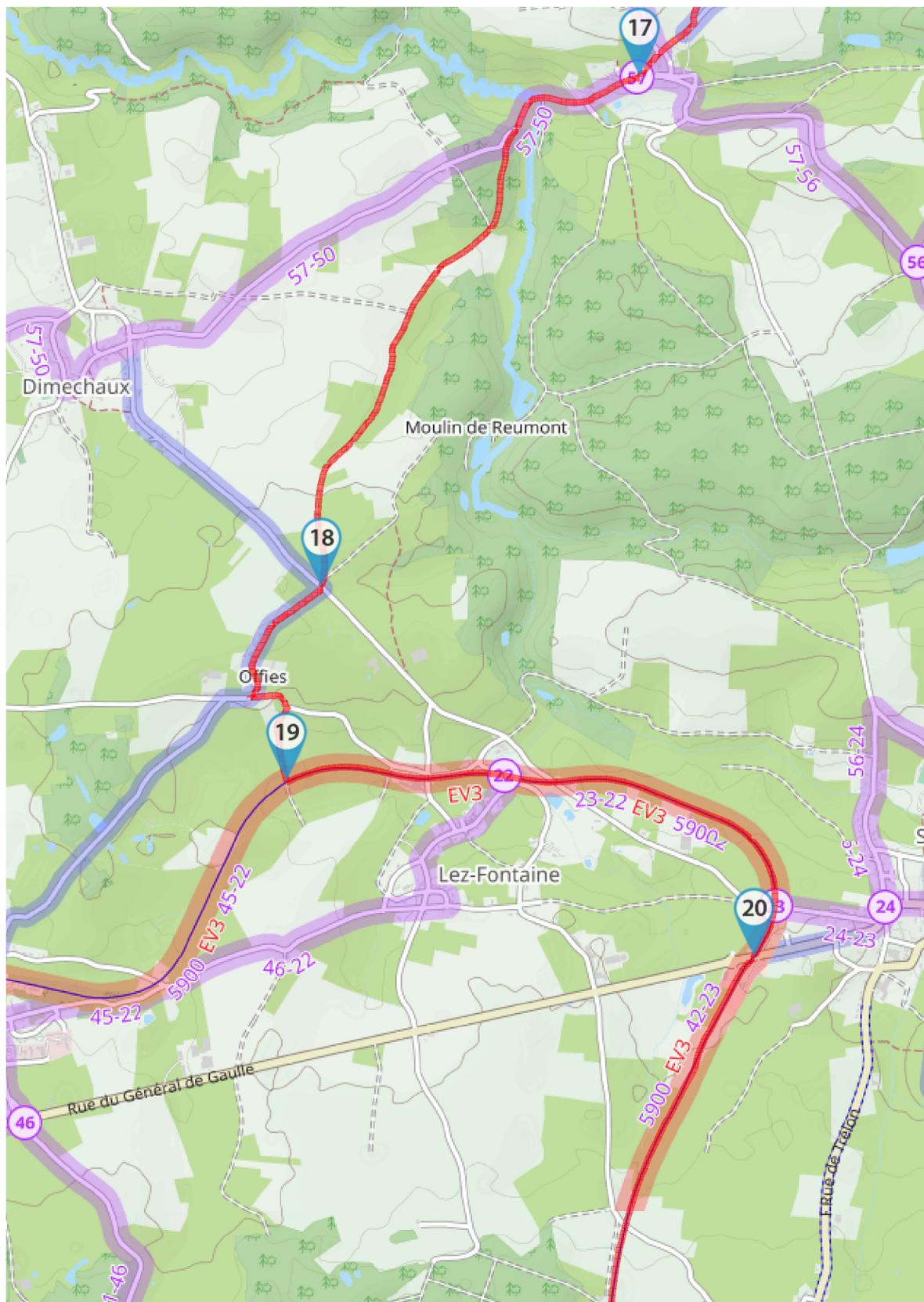
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



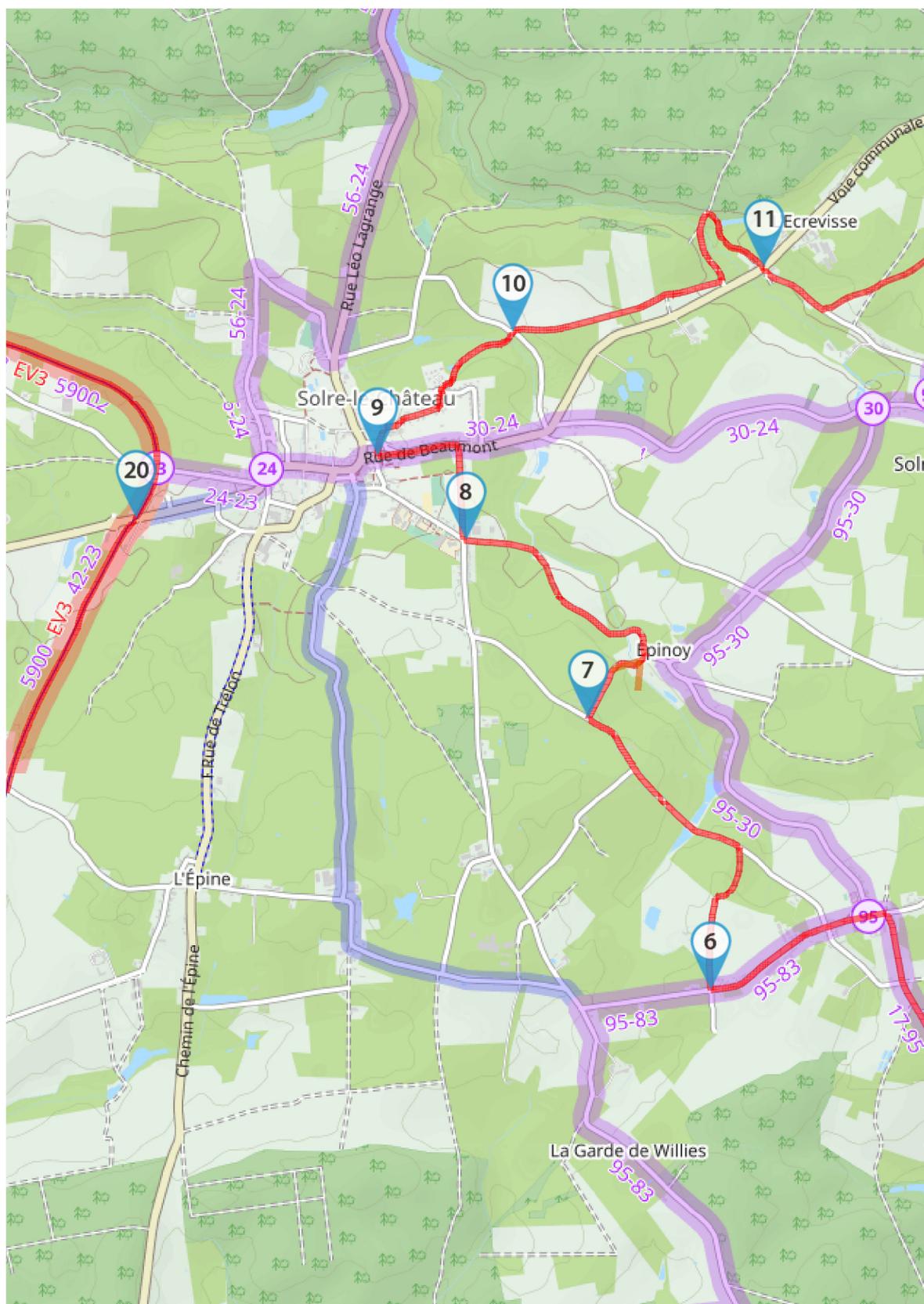
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



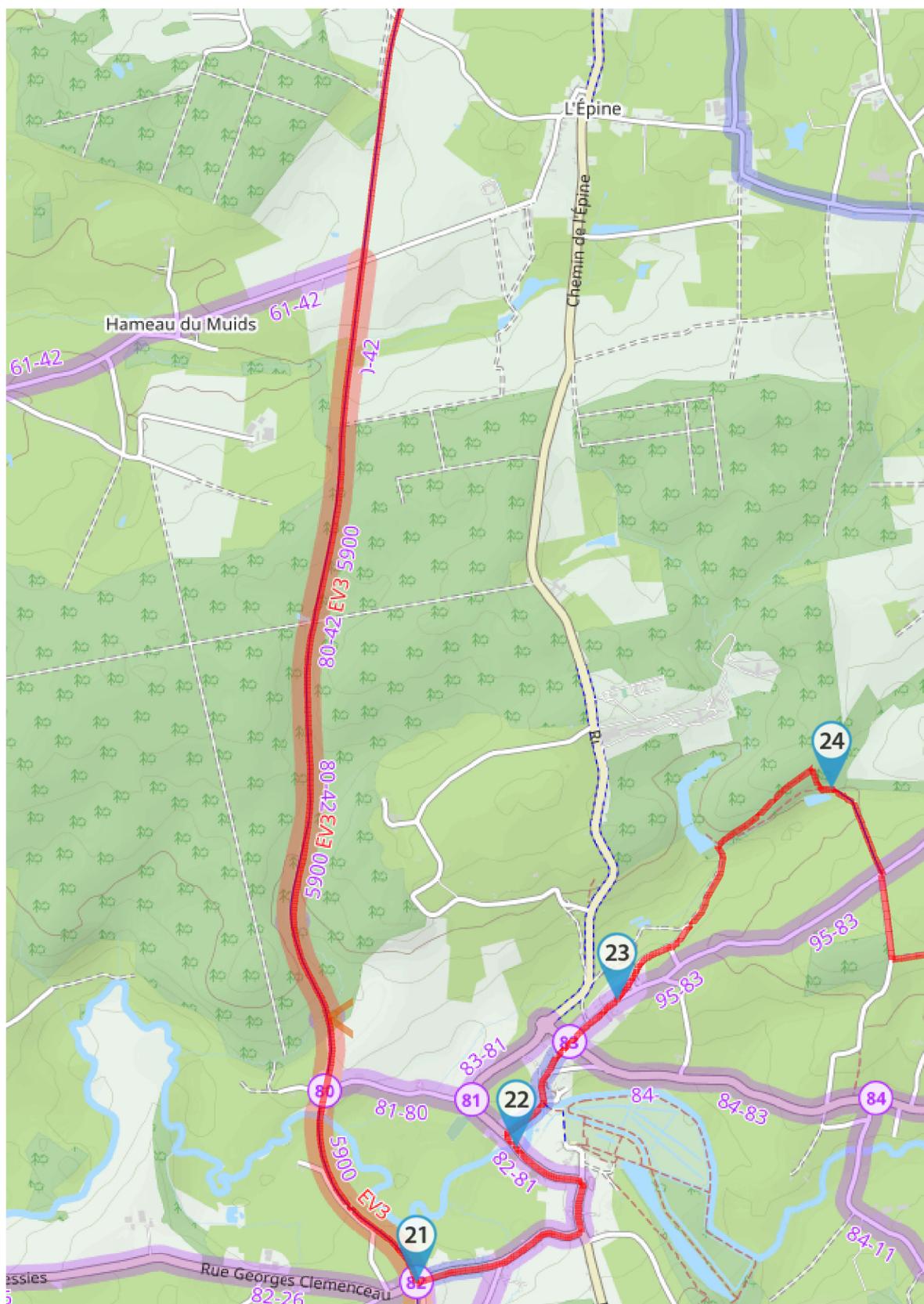
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

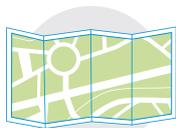
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



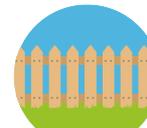
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.